

Le MAG

Hautes Terres Communauté

N° 18 / Juin 2024

L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE :

Concevoir et bâtir l'avenir
de Hautes Terres communauté

Hautes
Terres communauté
Terres de Volcan

RETOUR EN IMAGES

Avenir Montagne Ingénierie, ça continue !

Lors du Comité de Projet Avenir Montagne Ingénierie, en janvier dernier, les élus de Hautes Terres Communauté, l'ANCT Massif Central et les différents partenaires mobilisés sur le projet ont partagé le bilan et les avancées des actions menées sur le territoire : modernisation des campings publics, Plan Vélo, valorisation des burons, projet de développement du site de Prat-de-Bouc, schéma directeur de la Station du Lioran, résidence artistique...

Hautes Terres Communauté bénéficie d'une prolongation du dispositif national jusqu'en 2026 pour poursuivre le travail et engager de nouvelles actions autour du développement d'une montagne 4 saisons.



Printemps de l'Emploi : vif succès pour les Jobs d'été !

La journée «Jobs d'Été» s'est tenue le 17 avril dernier avec un objectif : aider les entreprises du territoire à combler leurs besoins en main d'œuvre saisonnière. Près de 30 partenaires se sont mobilisés avec enthousiasme et 112 entretiens ont été réalisés sur place. Ainsi, cette action a contribué à satisfaire les besoins en personnel saisonnier de près de 60% des entreprises présentes.



PLUi : Anticiper pour construire demain

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) permet d'imaginer et de construire l'avenir du territoire de manière collective et concertée en mettant en place des règles d'utilisation des sols.

Après le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) imaginé en 2023, les élus travaillent depuis février 2024 à l'identification des zones urbaines, à urbaniser, agricoles ou naturelles. Le règlement écrit précisera, pour chacune des zones, les conditions d'urbanisation de chaque parcelle.

Le PLUi sera ensuite soumis pour avis aux différents partenaires et la population sera consultée lors d'une enquête publique.

Une fois approuvé, le PLUi sera opposable aux tiers pour l'exécution de tous travaux ou constructions. Toutes les informations sont disponibles sur notre site internet.

Burons : les travaux continuent d'avancer !



Après une pause hivernale, la restauration des burons de Hautes Terres se poursuit durant le printemps.

Au programme : reprise et fin des chantiers sur Albepierre-Bredons, Ségur-Les-Villas et Vèze, puis démarrage du chantier à Lavigerie.

Dans le même temps, le projet de valorisation de ces sites de burons avance. Des mobiliers et dispositifs d'interprétation permettront de faire (re)découvrir les burons aux habitants et visiteurs pour comprendre la vie des buronniers et leur environnement.

Des sites à découvrir très bientôt !



Madame,
Monsieur,

Des projets structurants pour notre territoire sont passés à la concrétisation, sur ce 1er semestre 2024.

Par exemple, le bouquet de services Mobilité, le plan Local de randonnée, les nouvelles installations de la déchetterie intercommunale à Neussargues en Pinatelle, ou encore le tracé de la liaison cyclable le long de l'Alagnon. **Nous allons poursuivre ces concrétisations.** Elles participent activement à mettre en valeur le territoire de Hautes Terres de manière cohérente et équilibrée.

Les actions présentées dans ce nouveau numéro du Mag de Hautes Terres communauté contribuent toutes à l'aménagement de notre beau territoire. **Notre objectif principal : un développement harmonieux et durable, conciliant les impératifs économiques, sociaux et environnementaux, et préservant l'identité et la qualité de vie des habitants.** Cette vision à long terme se décline chaque jour au travers de la mise en œuvre du projet de territoire, en collaboration avec les professionnels, les partenaires et les habitants.

ÉDITO

Ainsi, le programme Petites Villes de Demain participe de cette construction, en accompagnant les 4 centres-bourgs sur des trajectoires dynamiques de développement permettant d'embarquer les autres communes vers plus d'attractivité.

N'oublions pas ce qui fait notre singularité et notre force. Le Grand Angle met en lumière **la préservation et la restauration de notre petit patrimoine, fruit d'une collaboration étroite entre les communes et la communauté de communes**, participant activement à la mise en valeur de notre cadre de vie et de nos paysages, tout en stimulant le tourisme.

Le travail réalisé par nos agriculteurs est valorisé également à travers la double page Talents d'ici. **À travers leur engagement passionné, ils participent activement à la vie économique de notre territoire, à la valorisation de notre savoir-faire au niveau national et prennent soin au quotidien de nos paysages et de nos montagnes.**

Je vous souhaite un très bel été.

Président de Hautes Terres
Communauté
Didier Achalme

SOMMAIRE

Zoom sur les communes

Dienne
Bonnac

p. 4

Ingénierie - Plan Local de Randonnée

Cap sur la nature : Le Plan de Randonnée ambitieux de Hautes Terres Communauté

p. 6

Développement - Liaisons douces

Un cheminement vélo dans la vallée de l'Alagnon

p. 7

Talents d'ici

GAEC de Ferrand : entre savoir-faire traditionnel et challenge familial
Travail et savoir-faire sont récompensés au GAEC Malacan

p. 8

Petit Patrimoine

Le petit patrimoine, reflet d'une identité locale à préserver.

p. 10

Budgets

Budgets 2024 en chiffres

p. 12

Santé

Le Contrat Local de Santé

p. 13

Petites Villes de Demain

« Petites Villes de Demain », renforcer le lien avec les habitants

p. 14

Tourisme

L'Office de tourisme dans les starting block pour la saison estivale 2024

p. 15

Culture

Hautes Terres, c'est tout un film !

p. 16

Travaux Milieux aquatiques

Une nouvelle programmation de restauration du lit et des berges sur le bassin versant de l'Alagnon

p. 18

Quoi de neuf

p. 19



DIENNE : et au milieu coule la Santoire



Carte d'identité

Située sur la route entre Murat et Riom-ès-Montagne, la commune de Dienne est l'une des portes d'accès vers le Puy-Mary. Elle semble protégée par le Rocher de Laqueille et le Peyre-Arse que l'on aperçoit au loin et la Santoire s'étire doucement le long de verts pâturages.

- 254 Dianaires - 4 633 hectares
- 1 foyer d'accueil de 50 places
- 1 gîte d'étape de 12 places
- De nombreux gîtes et chambres d'hôtes privés
- 1 aire de camping-car park
- 2 restaurants et 1 ferme auberge
- 1 école
- 1 agence postale
- 27 exploitations agricoles
- Accompagnateur en Montagne, réflexologie plantaire, école de parapente
- De riches patrimoines bâtis, inscrits aux Monuments historiques : La Chapelle Saint-Roch de Fortuniès, l'Eglise Saint-Cyr et Sainte Julitte, la Croix du cimetière, le Moulin de Drils, le Château de la Cheyrelle du XXème siècle.
- 1 Maison de site



THIERRY MATHIEU

Maire depuis 2014

Qu'est-ce qui caractérise votre commune ?

Dienne est une commune marquée par sa richesse historique. Elle se trouve bâtie sur les restes d'un temple dédié à Diane, déesse de l'Antiquité. Il reste également des vestiges des coutumes du Moyen-Âge, notamment des biens de section sur 1600 ha et une devèze. Jusqu'en 1819, les communes de Dienne et de Lavigerie formaient une seule entité qui comptait

alors plus de 3000 habitants.

Dienne se situe dans le Parc Naturel Régional des Volcans d'Auvergne et est l'une des portes d'entrée dans le Grand Site du Puy Mary - Volcan du Cantal. La maison de site est consacrée à l'histoire des pierres de nos vallées.

Commune rurale à vocation agricole, elle est également tournée vers le tourisme grâce aux grands espaces qui la caractérisent et de nombreux sentiers de randonnées partent de Dienne. L'aire de camping-cars et l'offre d'hébergement font de la commune un lieu de villégiature apprécié et plébiscité par de nombreux visiteurs.

1 pépite : La chapelle Saint-Roch de Fortuniès

À 1150 m d'altitude, la chapelle castrale, construite sur un éperon rocheux, domine la vallée de la Santoire. Présente à cet emplacement depuis le XIIIème siècle, elle a résisté à la disparition du château de Fortuniès à la Révolution. Elle contient par ailleurs un mobilier intérieur (tribunes, chaire, retable, stalles ...) du XVIIIème.

En 1842, la chapelle devient une église succursale de l'Eglise Saint-Cyr et Saint-Julitte.

Quels sont les projets d'avenir pour Dienne ?

- Développer l'offre de location avec un projet de rénovation des bâtiments pour faire face à une baisse conséquente de la population.
- Réaliser la 2ème tranche des travaux de restauration de la Chapelle de Fortuniès pour mettre en valeur notre patrimoine.
- Effectuer la réhabilitation de chemins desservant les estives à Laqueille et à Collanges.
- Mettre en place un système de chloration dans tous les châteaux d'eau afin d'améliorer la qualité de l'eau distribuée pour faciliter le transfert de la compétence eau et assainissement à Hautes Terres Communauté.

Etre maire en milieu rural, c'est quoi pour vous ?

Etre maire d'une commune rurale c'est être multitâche, trouver des idées astucieuses d'économie pour équilibrer le budget mais aussi accompagner les administrés sur des problèmes qui ne sont pas qu'administratifs.

Que signifie pour vous faire partie de Hautes Terres communauté ?

Faire partie de Hautes Terres Communauté c'est partager des idées, des projets pour se sentir moins seul dans sa collectivité.



L'actuelle sacristie est datée en 1851, mais ses dispositions constructives et sa voûte maçonnée laissent penser qu'il s'agit d'une partie plus ancienne. En 1870, une travée supplémentaire est construite et un clocher édifié. Tous ces éléments ont permis à l'église d'être inscrite à l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques.

BONNAC, la Californie cantalienne



Carte d'identité

Bonnac regroupe 3 villages avec Chazeloux et Chalagnac et 8 hameaux. Le bourg est traversé par la rivière l'Arcueil, affluent de l'Alagnon et se situe à 7 kms de Massiac.



MARIE-CLAIRE TUFFERY

Maire depuis 2014

- 165 hab. - 22,6 km²
- 13 élevages agricoles (bovins, ovins, caprins, volailles)
- 1 maraîcher bio, 1 paysagiste, 3 potiers
- 2 églises (Bonnac et Chazeloux)
- 2 salles communales (anciennes écoles de Bonnac et Chazeloux)
- 4 fours à pain
- 6 associations
- 2 circuits de randonnée sur Bonnac, Pouzol Croûte, Tempel, Védrières et 1 circuit Via Arverna (chemin de Compostelle) à Chalagnac.

Qu'est-ce qui caractérise votre commune ?

Le bourg de Bonnac se caractérise par son patrimoine architectural riche d'histoire. Il comprend 4 monuments inscrits à l'inventaire des Monuments Historiques :

- Une croix située à l'entrée du bourg, dite « Croix des Templiers ».
- L'église fondée en 944 et placée sous la dépendance de Cluny.
- Le prieuré datant du 15^{ème} avec des décors du 18^{ème}, un bel escalier à vis en bois permet d'accéder aux différents étages, au 1^{er} et 2^{ème} étage subsistent quatre pièces lambrissées de manière originale avec des panneaux chantournés aux moulures rocaille, une des pièces est dotée d'un plafond cintré évoquant la coque d'un bateau renversé.
- Le château (propriété privée) construit par les ancêtres de Pierre Molen de la Vernède qui devint prieur de Bonnac en 1645.

Quels sont les projets d'avenir pour la commune ?

- Le devenir du prieuré, son utilisation future.
- La restauration intérieure de l'église de Bonnac.
- La réhabilitation du presbytère de Chazeloux en gîte communal.
- La voirie avec l'entretien des routes communales.

Quelle est votre motivation en tant que maire ?

- Faire évoluer la commune en prenant des décisions dans l'intérêt général.
- Être au plus près des habitants, savoir les écouter et répondre, si possible, à leurs demandes.
- Maintenir une vie sociale et associative dynamique afin de favoriser le « bien vivre ensemble ».

Etre maire en milieu rural, c'est quoi aujourd'hui en trois mots ?

Le contact, l'écoute, la diplomatie.

Faire partie de Hautes Terres Communauté, qu'est-ce que cela signifie ?

Se regrouper en collectif afin de créer un territoire plus attractif pour nos habitants, nos visiteurs, nos entreprises en leur proposant une multitude de services concernant l'économie, la culture, le sport, la mobilité, etc.... Nous ne pourrions pas proposer ces services à l'échelle d'une petite commune.

1 pépite : Ses mines d'or



La recherche d'or à Bonnac s'inscrit dans une histoire de prospection minière ancienne. Avant la révolution, l'antimoine était exploité de façon artisanale.

En 1880, P.L Burthe, ingénieur des Mines s'intéresse aux gisements aurifères de Bonnac, il fonde « la Compagnie des Mines de Bonnac » dont il obtient la concession.

Ce n'est qu'en 1908 qu'Albert LACROIX, crée la « Société des mines d'or de Bonnac » au capital de 5 500 000 francs. Introduite en bourse, 20 000 actions sont vendues.

Il installe une usine de broyage et un bâtiment pour les ouvriers, à Scoufour, dans la vallée de l'Arcueil, toujours visibles aujourd'hui. Une centaine de mineurs y travaillent, plusieurs mines sont creusées dont la principale de 300 m, aujourd'hui inaccessible.

Mais l'or étant trop difficile à extraire, les gisements se révèlent peu exploitables, l'entreprise, déficitaire, cesse son activité en 1913.

CAP SUR LA NATURE : LE PLAN DE RANDONNÉE AMBITIEUX DE HAUTES TERRES COMMUNAUTÉ

Activité physique connectée à la nature, la randonnée se positionne comme la discipline sportive la plus pratiquée en France. Le territoire de Hautes Terres Communauté, avec sa diversité de paysages et ses multiples trésors naturels, est reconnu comme un espace privilégié pour la pratique de la randonnée, que ce soit à pied, à vélo ou à cheval.

Le Plan de Randonnée de Hautes Terres Communauté, c'est :

1 Finalité

Structurer l'offre de randonnée du territoire de Hautes Terres

Objectif n°1

Renforcer l'offre de randonnée pour mieux répondre aux attentes des pratiquants : diversifier le réseau et moderniser la signalétique.

Objectif n°2

Renforcer la gestion des sentiers et la préservation des milieux naturels.

Objectif n°3

Développer et valoriser les services aux randonneurs et aux organisateurs d'évènements d'activités de pleine nature.

Alerte rando : signalez les problèmes rencontrés sur les chemins

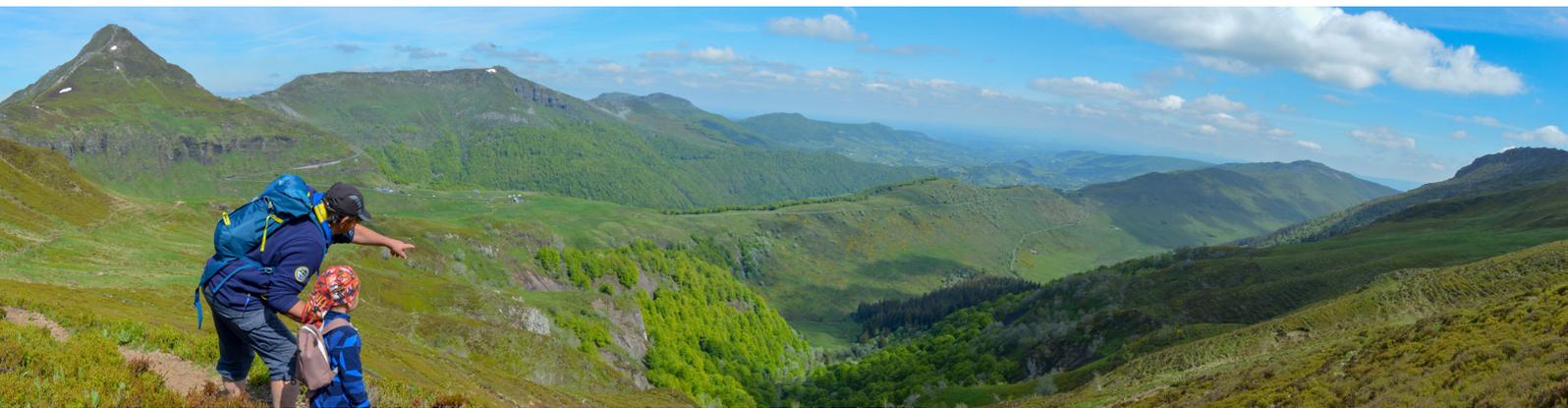


Notre service Randonnée veille sur les sentiers tout au long de l'année, assure le balisage, la surveillance et l'entretien.

Vous aussi, participez à cette démarche en signalant tout problème rencontré grâce à l'application SURICATE. Votre implication est précieuse pour garantir la qualité et la sécurité des sentiers.

Objectif n°4

Favoriser une meilleure cohabitation entre les usages et permettre un partage harmonieux des sentiers. Par exemple, avec le déploiement d'une signalétique pastorale qui rappelle aux randonneurs les bons comportements à adopter dans les estives.



Les Chiffres Clés de la Rando sur Hautes Terres Communauté

Retrouvez les itinéraires sur www.hautesterrestourisme.fr



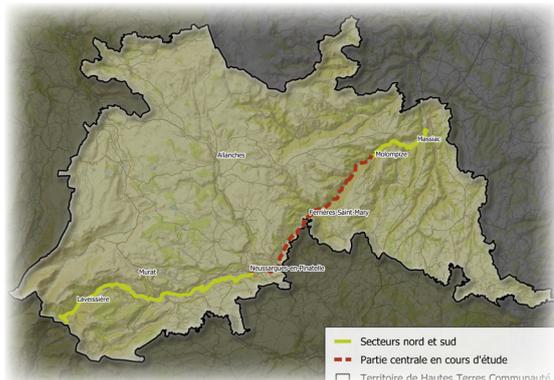
UN CHEMINEMENT VÉLO DANS LA VALLÉE DE L'ALAGNON

Le « Plan Vélo » porté par Hautes Terres Communauté doit permettre à la collectivité de mettre en œuvre sa politique cyclable afin de devenir un « territoire cyclable » tout au long de l'année pour les habitants tout en étant une « destination vélo » attractive pour les visiteurs.

Pour devenir un « territoire vélo », il est essentiel de proposer aux usagers une offre variée de cheminements vélos. Cette offre doit être adaptée aux différents vélos que l'on peut croiser sur nos chemins ou nos routes.

Aménager une liaison cyclable dans la vallée de l'Alagnon

Cette opération doit permettre à long terme de cheminer en vélo de type VTC, VTT ou gravel en toute sécurité entre le Lioran et Massiac, les portes d'entrées principales du territoire, offrant ainsi une connexion de la station à la vallée. Cet aménagement pourra se connecter à d'autres boucles vélos existantes. Habitants dans leur quotidien et visiteurs profiteront de cheminements sécurisés et jalonnés pour leurs déplacements et leurs balades.



1ère étape : Aménager, sécuriser et valoriser les cheminements existants

Dès cet été, les premiers aménagements seront réalisés sur les secteurs de Massiac à Molompize ainsi que de Neussargues au Lioran.

Pour cette première tranche, l'objectif est la valorisation de chemins ou de routes à faible trafic sur lesquels une pratique « vélo » est déjà observée et où il est nécessaire de la conforter et la sécuriser. Concrètement, en fonction de la nature et des usages, les cheminements existants seront repris en stabilisé et sur certains secteurs ciblés revêtus d'enrobé pour favoriser l'entretien et la durabilité à long terme.

Une signalétique directionnelle « vélo », verte et blanche, sera posée s'intégrant ainsi dans les signalétiques classiques d'itinéraires cyclables.

Dès ces travaux réalisés, une documentation spécifique précisant les différents tronçons sera disponible dans les Maisons France Services et les bureaux de l'office de tourisme intercommunal.

La seconde étape qui consiste à aménager le cheminement entre Neussargues et Molompize nécessite encore un travail de repérage.

ZOOM : un plan vélo

En montagne, la pratique du vélo est possible ! Convaincus de la nécessité d'accompagner le territoire dans une vision d'avenir et d'évolution de pratiques, les élus ont adopté un plan vélo à la fin de l'année 2023.

Ce plan est un document stratégique qui identifie l'ensemble des actions qui vont être conduites par la collectivité pour assurer le développement de l'usage du vélo sur le territoire (aménagement, services de location, action de sensibilisation, etc...). Une étape de plus dans le « bien vivre sur le territoire de Hautes Terres » !

Parmi les actions, équipements et services identifiés pour améliorer et encourager la pratique cyclable, Hautes Terres Communauté propose depuis l'an dernier l'opération « Savoir Rouler à Vélo » et depuis ce mois de mai, un service location de VTC à assistance électrique.



GAEC DE FERRAND : ENTRE SAVOIR-FAIRE TRADITIONNEL ET CHALLENGE FAMILIAL

Avec une nouvelle médaille en or pour son fromage lors du Concours général agricole parisien, le GAEC de Ferrand se caractérise d'abord par sa régularité. Mais ces résultats incarnent surtout l'évolution constante d'une exploitation qui répond aux exigences du marché tout en gardant une âme familiale. Marie Calmel nous en dit plus.

Une histoire de famille avant tout

Les grands-parents, les parents et à présent les enfants... L'histoire du GAEC de Ferrand s'écrit en famille, avec une volonté partagée par tous : amener l'exploitation vers une maîtrise de l'ensemble de la chaîne de transformation.

Ainsi, si l'exploitation se concentrait au départ sur un troupeau mixte de vaches laitières et allaitantes, cette configuration a évolué au fil des ans. Bruno, le fils aîné, conserve ce fonctionnement. L'arrivée de Pierre en 2012 marque un tournant avec une exploitation consacrée exclusivement aux vaches laitières et à la transformation fromagère. En 2018, les connaissances de Marie en transformation des produits laitiers permettent la création d'une cave d'affinage sur place. « On contrôle toutes les étapes du travail à faire sur la ferme. Cela facilite le travail, on gère de A à Z, on élimine les mauvaises surprises et on contrôle la qualité de nos produits de bout en bout », ajoute Marie.



Le GAEC en 3 mots : familial, complet et dynamique

De la production végétale à l'élevage, en passant par l'alimentation et la traite, chaque membre de la famille a son domaine de prédilection. A la question : « comment fait-on pour engranger 12 prix depuis 2013 ? », la réponse semble toute naturelle : « Tous les jours, on travaille à faire notre fromage correctement, avec beaucoup de rigueur ». Et bien entendu, une petite touche de savoir-faire indéniable et une recette qui reste top secrète !

Ces résultats sont également le fruit d'une vision sur le long terme. Si la maîtrise de l'ensemble de la chaîne a permis de doubler la production en dix ans, cela a également nécessité de nombreux investissements et une augmentation de personnel. Aujourd'hui, la ferme compte cinq associés et cinq salariés. « Une super équipe qui fait un travail formidable, un grand merci à eux ! » tient à souligner Marie.

La vente des produits en direct, à la ferme et sur les marchés, est aussi un choix réfléchi et assumé. En effet, cela permet au GAEC d'interagir directement avec sa clientèle et d'être attentif à ses retours.

« Ça challenge un peu, on est attendu par nos clients, on connaît les exigences qui doivent être contentées » glisse Marie.

L'aménagement du territoire, indissociable de l'agriculture

Sur un territoire où l'agriculture représente une majeure partie de l'activité, la question de l'aménagement du territoire est indissociable de l'agriculture.

« Notre montagne est vivante, elle bouge, on l'entretient. Et on participe activement à son économie, grâce à la création d'emploi, de manière directe ou indirecte ».

En chiffres



FERME DE FERRAND

📍 Mons de Ferrand, Neussargues en Pinatelle (15170)
📞 Tél : 04 71 20 01 43 / 07 86 71 20 06 / 06 45 17 06 08

Magasin de vente ouvert
de 9h30 à 12h et 17h30 à 19h.

Marchés : mardi à Massiac, mercredi à Neussargues, vendredi à Murat et samedi à Saint-Flour

TRAVAIL ET SAVOIR-FAIRE SONT RÉCOMPENSÉS AU GAEC MALACAN

C'est au milieu de ses bêtes que nous accueille Patrick Malacan, sur les hauteurs de Vèze. Entouré de ses deux petits-fils, cet éleveur de vaches salers surveille les belles rousses et les veaux de l'année, avec un regard aguerri. Peut-être qu'un futur champion se cache parmi eux ! 2024 a été encore une belle année pour le GAEC Malacan, avec deux bêtes primées lors du prestigieux et exigeant Concours général agricole qui se tient chaque année lors du Salon International de l'Agriculture à Paris.

Un travail de sélection mené depuis plus de 40 ans

Le Salon international de l'Agriculture est, chaque année, l'occasion de mettre en avant la race salers et de valoriser le travail de sélection et de génétique mené par les éleveurs. Parmi eux, la famille Malacan, figure incontournable du territoire et du plateau du Cézallier. Patrick et Béatrice Malacan, ainsi que leur fils Antoine participent à ce rassemblement national depuis plus de 20 ans, avec beaucoup de succès.

Cette année encore, Rousselle finit 1ère de la catégorie vache de 4 ans et Sonia, vache de 3 ans, remporte la 3ème place. À la question « Comment arrive-t-on à ce résultat ? », la réponse semble évidente : « *Il faut les travailler...* ». Tout semble si simple... et pourtant !

Une histoire de lignée familiale

Patrick Malacan reprend l'exploitation de son père en 1984, qui compte alors 23 vaches. A partir de 1990, l'exploitation commence à croître, pour arriver aujourd'hui à près de 700 bêtes, avec près d'un tiers de vaches salers mères. Chaque année, le GAEC participe pleinement au maintien de la race salers sur le territoire et aux alentours, avec la vente de génisses pleines à des élevages voisins.

Le GAEC Malacan prête une attention toute particulière à la sélection des bêtes, avec des critères bien précis.

« *D'un élevage à l'autre, les critères changent* » précise Patrick Malacan, « *le travail de sélection et de génétique ne se fait pas partout pareil* ». **Et bien entendu, ce savoir-faire est associé au coup d'œil de l'expert, pour repérer les souches à accoupler et obtenir les meilleurs résultats.**



Le travail d'une vie récompensé

« *On travaille entre 60 et 70h par semaine, si on ne travaille pas, on s'ennuie* », affirme le couple Malacan. Leurs belles rousses évoluent en stabulation libre cinq mois et demi dans l'année et sont en estives le reste du temps. Un mode de fonctionnement qui facilite le travail et participe au bien-être animal. Par ailleurs, le travail mené sur les parcelles, aussi bien par l'homme que par les bêtes, permet d'entretenir les paysages, si singuliers. « *Sans le travail des agriculteurs, tout serait rapidement envahi. On entretient un peu tout* » ajoute Patrick Malacan.

La reconnaissance de leurs pairs, avec des bêtes primées, est un plus pour le GAEC Malacan, qui permet de mieux valoriser les bêtes, surtout les mâles. Mais c'est aussi la récompense d'un travail de tous les jours, le sel de l'éleveur pour conserver l'envie et la passion.



LE PETIT PATRIMOINE, REFLET D'UNE IDENTITÉ LOCALE À PRÉSERVER.

Consciente de la richesse patrimoniale de notre territoire, Hautes Terres Communauté a décidé d'allouer une enveloppe d'un million d'euros pour préserver et restaurer le petit patrimoine de son territoire sur la période 2020-2024. 64 biens sont concernés par cette opération d'envergure.

Sauvegarder ensemble notre patrimoine

C'est avant tout une aventure collaborative qui s'est engagée à travers ce chantier d'envergure. En effet, les ouvrages retenus ont été proposés par les communes, propriétaires des biens à restaurer, selon des critères d'éligibilité établis en amont. Hautes Terres Communauté apporte son expertise tout au long de l'opération et assure la définition et le suivi des travaux dans le cadre d'une maîtrise d'ouvrage déléguée par les communes. Les travaux pris en charge concernent le clos et le couvert des ouvrages (maçonnerie, charpente, couverture, zinguerie, ferronnerie, menuiserie). Quelques exemples d'éléments restaurés : avant/après.

avant



Le Four à pain de Villas
Ségur-les-Villas



après

avant



après



Le four de La Portale
Vernols

avant



Le moulin de la Chevade
Murat



après

avant



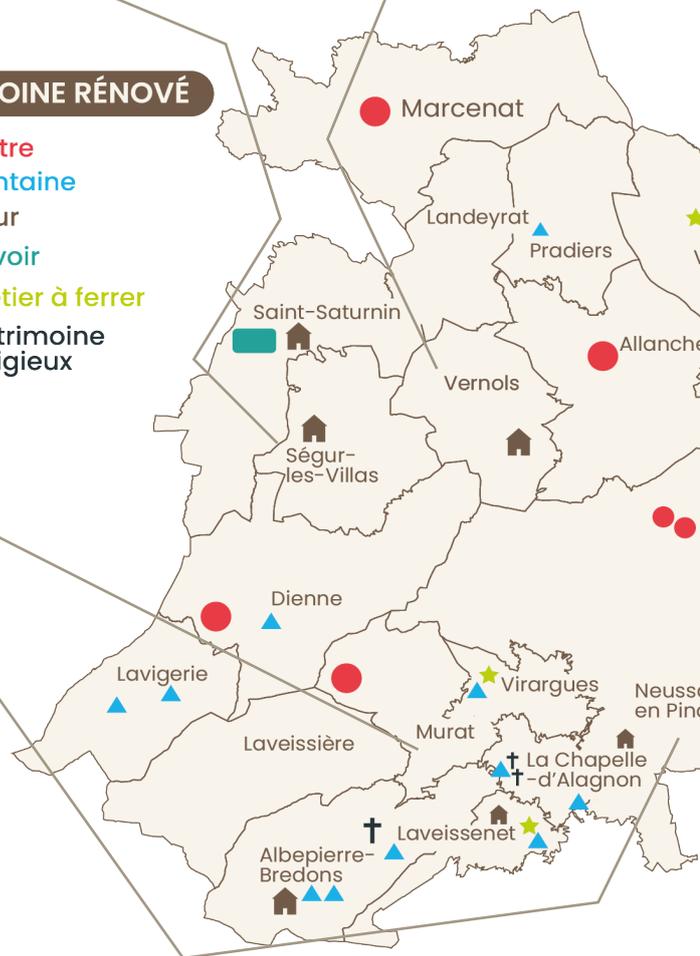
Le pont de Saint-Anastasia
Neussargues en Pinatelle



après

PATRIMOINE RÉNOVÉ

- Autre
- ▲ Fontaine
- 🏠 Four
- 🧺 Lavoir
- ★ Métier à ferrer
- ✝ Patrimoine religieux



Monsieur Michel PORTENEUVE

Vice-Président en charge du suivi
des travaux à Hautes Terres Communauté.



« Cette opération permet d'accompagner les communes dans la restauration de leur petit patrimoine. Les lavoirs, les fontaines, les croix, ou encore les fours à pain témoignent du passé, de la vie quotidienne ou religieuse de nos anciens et sont chers à nos habitants.

Ainsi, ils appartiennent à l'identité de notre territoire, participent à l'attractivité et la diversité de nos paysages. Il est essentiel de le sauvegarder afin de préserver la mémoire collective.

Nous sommes très vigilants avec les artisans qui interviennent sur les chantiers à ce que la restauration respecte les caractéristiques originelles de chaque ouvrage, avec des procédés et des matériaux de qualité ».

avant



après



La fontaine
Ferrières-St-Mary



Mettre en lumière les ouvrages

Le montant moyen des travaux par ouvrage est de 12 000 € HT.

Les restaurations seront valorisées grâce à des panneaux d'information et la mise en œuvre de circuits touristiques thématiques en partenariat avec l'Office de tourisme intercommunal.

Quelques exemples d'éléments restant à restaurer

La bascule
Allanche



Le travail à ferrer de Moudet
Vèze



La fontaine de roulier
Laurie



L'abreuvoir de Fondevialle
Molèdes



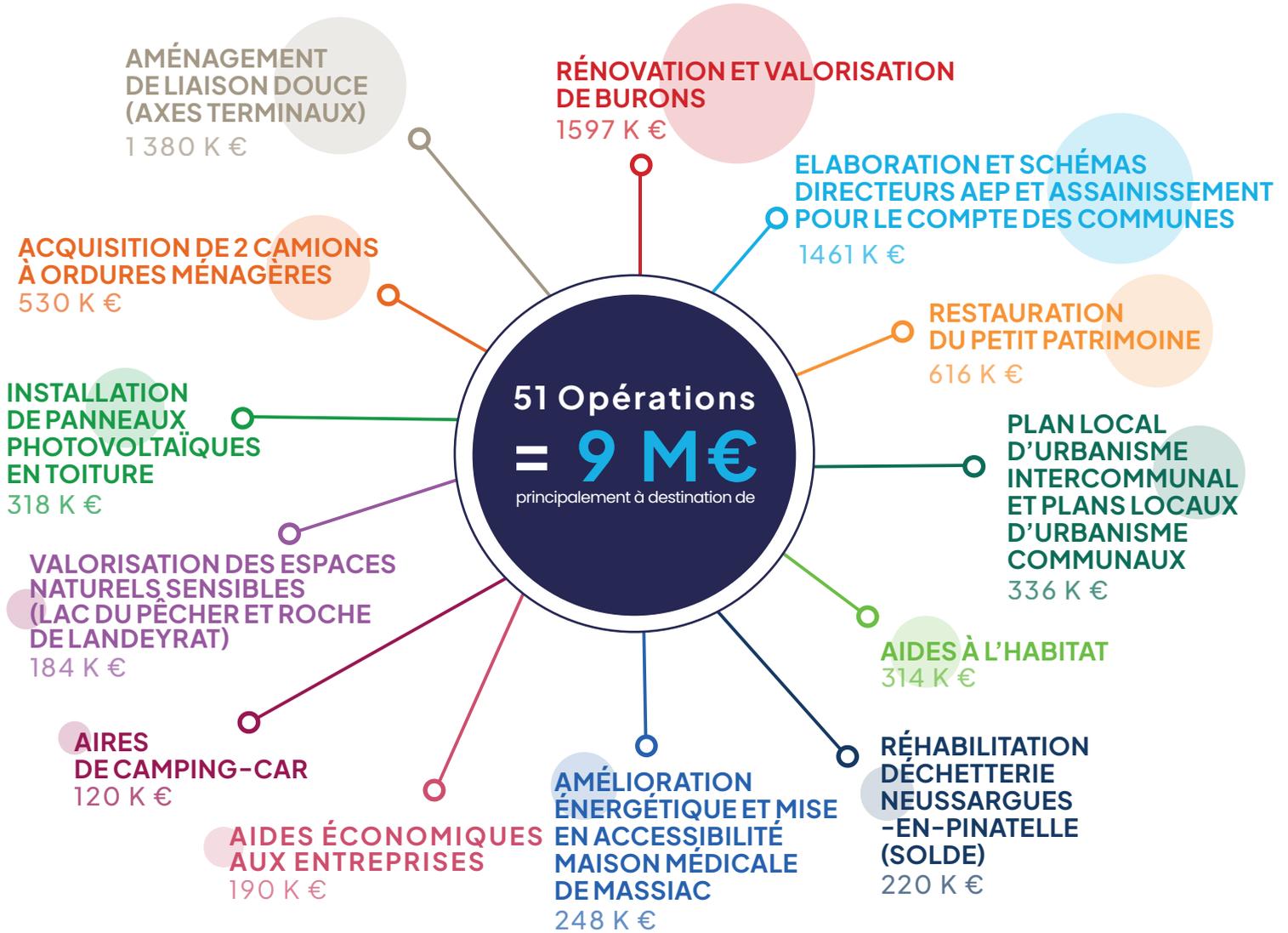
BUDGETS 2024 EN CHIFFRES

Le jeudi 11 avril 2024, le Conseil Communautaire de Hautes Terres Communauté a voté les budgets primitifs 2024 (1 budget principal et 8 budgets annexes).

Le budget 2024 s'inscrit dans la continuité des années précédentes avec 7.2 millions d'euros de recettes fiscales et 6 millions d'euros de subventions. Comment est utilisé ce budget en dépenses ?

INVESTISSEMENT

13.18 Millions d'euros tous budgets confondus dont :



FONCTIONNEMENT

15.3 Millions d'euros tous budgets confondus dont :



LE CONTRAT LOCAL DE SANTÉ

A travers le Contrat Local de Santé (CLS) de l'Est Cantal, Hautes Terres Communauté et ses partenaires locaux participent à la construction d'un territoire qui favorise la santé de ses habitants. Objectif : lutter contre les inégalités territoriales et sociales de santé.

L'Agence Régionale de la Santé et l'intercommunalité partagent le même regard sur les besoins du territoire en santé publique : fédérer les acteurs (professionnels médicaux, paramédicaux, institutions, associations de prévention, etc), initier et renforcer les coopérations, mettre en cohérence les démarches.

Grâce à un travail collectif avec l'ensemble des partenaires, les priorités d'intervention ont été définies. Le Contrat Local de Santé est une démarche et un outil qui permet de décliner ces objectifs en une quarantaine d'actions concrètes réparties en 4 axes de travail principaux.

Axe 1 : Renforcer l'offre de soins et de santé

Coté professionnels de santé, il est nécessaire de faciliter leur installation et de les accompagner vers des exercices coordonnés. Concrètement, « comment mieux travailler ensemble au profit des patients ? ».

Côté patients, la prévention est essentielle à renforcer et à rendre plus accessible, notamment avec la création d'un pôle prévention de l'Est Cantal et des rendez-vous santé dans les maisons des services autour de diverses problématiques. Un premier temps a par exemple été proposé autour de tests d'audition avec un audioprothésiste diplômé.



Axe 2 : Répondre aux enjeux de la santé mentale

Un conseil en santé mentale regroupant toutes les structures et initiatives concernées par la santé mentale des jeunes et moins jeunes sera créé pour faciliter et fluidifier la prise en charge des patients. Il s'agira également de promouvoir les événements et les projets qui favorisent le bien-être des habitants.

Axe 3 : Anticiper en prévenant, éduquant et en faisant la promotion de la santé

Bien manger, éviter les facteurs de risques, bouger, dépister d'éventuels problèmes, accéder à de la prévention, promouvoir la mise en action par le Sport Santé, le sport sur ordonnance en passant par un médecin traitant, c'est aussi agir pour sa santé !



Photo d'archive

Axe 4 : Soutenir les aînés et les personnes qui les épaulent

Parce qu'accompagner un proche vieillissant n'est pas simple, le CLS initie, relaie, coordonne, met en lien les projets qui concernent les personnes âgées. Il s'agit de permettre à chacun d'accéder facilement à des ressources, des informations, aux bons interlocuteurs les plus proches, et ainsi fluidifier au maximum le parcours des personnes.

L'ensemble de ces actions permettent de préserver et d'améliorer la santé de tous, à l'échelle du territoire et en partenariat avec les acteurs de terrain.

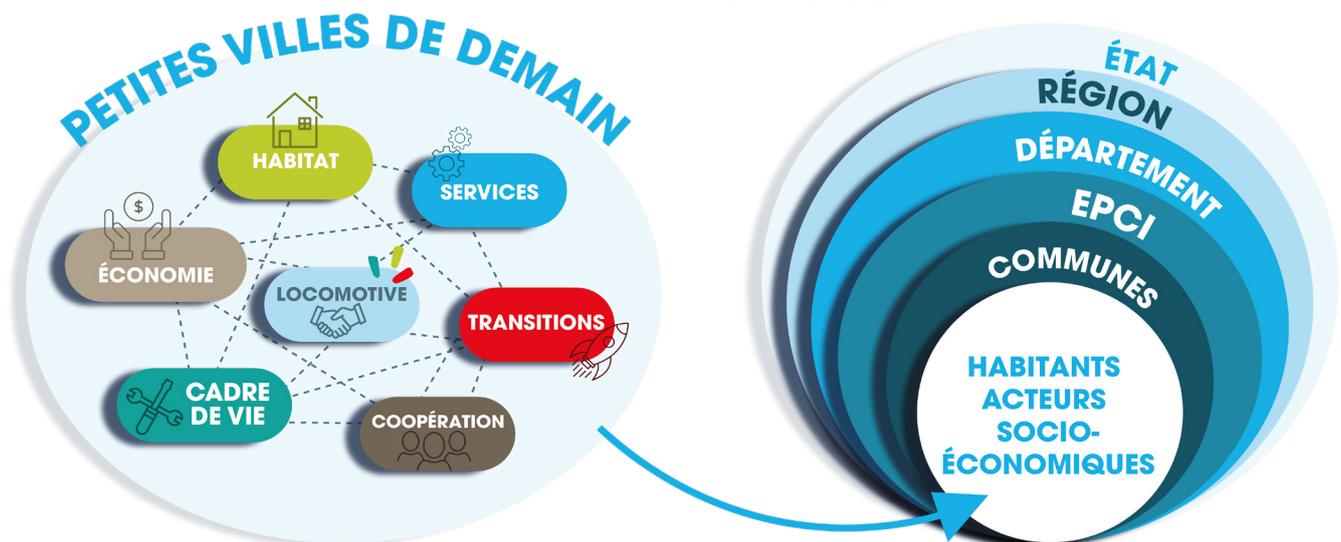
« PETITES VILLES DE DEMAIN », RENFORCER LE LIEN AVEC LES HABITANTS

Améliorer la qualité de vie des habitants des petites communes et des territoires alentours, telle est la finalité du programme national PVD. Comment ? En donnant des moyens pour accompagner les collectivités dans des trajectoires dynamiques et engagées dans la transition écologique.

Concrétiser les projets de territoire jusqu'en 2026 pour renforcer les fonctions de centralités

La convention Opération de Revitalisation du Territoire a été signée le 27 février 2023. Sa finalité est d'améliorer la qualité de vie des habitants actuels et futurs, notamment à travers la mise en place d'un plan global pour dynamiser les zones urbaines et économiques sur le territoire de Hautes Terres.

L'accent est mis plus particulièrement sur les villes d>Allanche, Massiac, Murat et Neussargues en Pinatelle, labellisées Petites Villes de Demain. Cette initiative, considérée comme une priorité par le gouvernement, a permis de rassembler autour d'une même vision différentes politiques publiques, d'accroître la visibilité des actions menées et d'accélérer la réalisation des projets communaux.



Concrètement ? Les actions engagées grâce au réseau des partenaires

Hautes Terres Communauté :
Appui à l'élaboration d'une stratégie de réactivation des locaux d'activité vacants.

achevé en janvier 2024

Allanche :
Rénovation énergétique du gymnase
en cours

Diagnostic thermique et bâtimentaire du Manoir de la Robertière
achevé

Massiac :
Rénovation de la piscine
Réhabilitation de la maison Paulhan
en cours

PVD, le dispositif multi-programmes qui fait du lien

Le programme PVD permet de mobiliser une ressource humaine dédiée exclusivement à la conduite d'opérations communales.

La communauté de communes, via la cheffe de projet PVD, anime le réseau des 4 communes labellisées. Ainsi les communes peuvent partager leurs problématiques, identifier des sujets de coopération à l'échelle communale ou intercommunale et capitaliser leurs expériences.

Murat :
Ouverture de la crèche municipale
Rénovation de la place de l'Hôtel de ville
achevé

Neussargues-en-Pinatelle :
Création d'une passerelle cyclo-piétonne
en cours

L'OFFICE DE TOURISME DANS LES STARTING BLOCK POUR LA SAISON ESTIVALE 2024

Des éditions qui font peau neuve

Nouvelle carte pleine nature !

Elle est dédiée aux parcours de randonnée pédestres, avec des conseils sur les bonnes pratiques en montagne et les activités encadrées pour sécuriser les pratiquants.

Des plans de villes revisités !

Ils sont revisités pour les bourgs d'Allanche, Massiac et Murat, accompagnés des sites incontournables à proximité, pour guider les visiteurs de passage ou en court séjour.

Poursuite de nos efforts éco-attitude !

Avec des carnets de voyage conçus sur mesure et adaptés à la demande de chaque visiteur, envoyés en version numérique pour réduire les impressions papier et notre empreinte carbone.

L'ensemble des offres touristiques disponibles en anglais et en espagnol !

À retrouver sur le web et dans les brochures générées « à la demande ».

La taxe de séjour : Késako ?

La taxe de séjour, c'est la contribution des visiteurs aux dépenses touristiques des territoires, pour ne pas faire porter la totalité de ces coûts sur les habitants. Elle est collectée par les hébergeurs et reversée à la collectivité, pour financer notamment le service Randonnée (entretien des sentiers, balisage, ...) et les dépenses de promotion touristique.

La plateforme de déclaration de la taxe de séjour destinée aux hébergeurs évolue.

La nouvelle solution propose de nombreux autres services : de l'information, pour mieux comprendre cette taxe, ou encore un simulateur pour aider au calcul de celle-ci, notamment lorsque l'hébergement est non-classé.



La plateforme de déclaration est accessible sur :

<https://hautesterrestourisme.taxesejour.fr/>

Une équipe renforcée avec un accueil mobile « hors-les-murs »

Hautes Terres Tourisme déploie un accueil « mobile » en juillet et août pour aller à la rencontre des visiteurs qui ne passent pas à l'office de tourisme.

Objectif : mailler le territoire et investir les lieux où se trouvent les visiteurs (marchés de pays, évènements, etc...) !

Des nouveautés en billetterie

Aux traditionnelles visites de fermes, visites guidées ou encore sorties nature, des nouveautés sont proposées dans la billetterie : séjours « aventure en bivouac », « visites guidées revisitées » (avec dégustation de produits locaux), activités « bien-être », etc.

Réservez vite
votre activité en ligne
sur notre billetterie



boutique.hautesterrestourisme.fr



Les tarifs de la taxe de séjour évoluent à partir du 1er janvier 2025, les nouveaux tarifs votés par le Conseil communautaire du 11 avril 2024 sont disponibles sur le site de Hautes Terres.



HAUTES TERRES, C'EST TOUT UN FILM !

Découvrez les dessous d'un projet cinématographique captivant, explorant les paysages volcaniques uniques de Hautes Terres. Cette interview exclusive révèle les démarches et objectifs de l'équipe de production qui a parcouru ce territoire ayant parcouru ce territoire en 2023-2024 pour créer un road movie «volcanique». Le film promet une expérience originale, mêlant ciné-spectacle et spectacles vivants avec des projections animées sur bâti. Ne manquez pas les projections le 13 juillet à Allanche, le 16 à Murat et le 20 à Massiac lors de manifestations locales.

*Vous êtes une équipe de production, Pippo Taleggio, réalisateur, Ruben Sanchez assistant-réalisateur et Lila Tobosco, scripte-scénariste**

Qu'est-ce qui a fait que vous avez choisi le territoire de Hautes Terres pour tourner un film ?

Ce projet de film, *Chemin faisant*, c'est avant tout une histoire de famille. Mon grand-père, Auguste, est né à Albepierre-Bredons, dans les années 20. Vers 17 ans, il a quitté son Cantal natal, pour découvrir le monde. Il a émigré en Italie et le hasard a voulu qu'il s'installe sur une autre terre volcanique, au pied du Stromboli. Il y a rencontré Marta, ma grand-mère et n'est jamais retourné en Auvergne. Il me parlait beaucoup de son enfance et je me suis toujours dit qu'un jour, j'irai dans le Cantal pour découvrir ce pays et les gens dont j'ai tant entendu parler.

Parlez-nous de votre métier de réalisateur et pourquoi faites-vous du cinéma vivant ?

Ce qu'il y a d'extraordinaire avec mon métier de réalisateur, c'est que tout devient cinématographique à mes yeux. Je perçois le monde comme à travers une caméra ! Chaque personne rencontrée devient un personnage de film, chaque paysage un décor de cinéma. En arpentant les Hautes Terres, nous sommes beaucoup appuyés sur les habitants, sur les lieux traversés. C'est aussi la manière dont je travaille : rien n'est écrit au millimètre avec un scénario bien ficelé. J'aime me laisser inspirer par un lieu et les situations. Et cela vient toujours nourrir l'écriture finale.

Vous vous êtes déplacés en vélo pour faire ce film. Pourquoi ce choix ?

Le choix de faire ce tournage à vélo était une façon de rendre hommage à mon grand-père. Petit, il arpente les Hautes Terres à vélo donc c'était une manière de mettre « ma roue dans la sienne » pour redécouvrir son pays.



Vous avez eu l'occasion de rencontrer beaucoup de personnes qui habitent sur le territoire, en quoi pouvez-vous dire que votre réalisation en est une expression ?

Je ne peux pas trop en dire sur le scénario du film, pour ne pas dévoiler l'intrigue. Mais sachez que nous avons beaucoup composé avec le territoire et ses paysages magnifiques. Pendant 4 semaines, à l'été 2023, nous avons sillonné les environs, de Prat-de-Bouc à Massiac, en passant par Chalinargues, le Cézallier ou encore Saint-Poncy. La montagne volcanique est au cœur de l'histoire, tout comme les marqueurs de l'identité du coin et quelques figures locales.

** L'équipe de production "Espèces d'Espaces" intervient dans le cadre de la résidence artistique portée par Hautes Terres communauté.*



ET LA SUITE ?

On est très heureux de vous annoncer que trois avant-premières de ce road-movie volcanique auront lieu en Hautes Terres.

On vous donne rendez-vous pour découvrir ce ciné-spectacle le 13 juillet à Allanche, le 16 à Murat et le 20 juillet 2024 à Massiac.

Bel été à tous !



CINÉ-SPECTACLE



Espèces d'Espaces Production présente

CHEMIN FAISANT

un road movie volcanique

ALLANCHE

Repas citoyen

13/07

MURAT

Marché de Pays

16/07

MASSIAC

Samed'ici

20/07

À partir de 18h : Animations cinéma et musicales
Restauration / Buvette - 22h : Ciné-Spectacle



UNE NOUVELLE PROGRAMMATION DE RESTAURATION DU LIT ET DES BERGES SUR LE BASSIN VERSANT DE L'ALAGNON

Dans le cadre du Contrat Territorial Vert et Bleu Alagnon, un nouveau chantier de restauration porté par le SIGAL pour Hautes Terres Communauté s'est déroulé de la Cascade des Veyrines à la confluence avec l'Allanche.

Les travaux ont été réalisés sur des parcelles où les exploitants et propriétaires ont donné leur accord.

Dans un premier temps, le lit et les berges du cours d'eau ont été nettoyés (coupe des arbres morts, penchants ou obstruant le cours d'eau et évacuation de tous les déchets d'origine humaine).

Ensuite, des aménagements d'abreuvement et/ou de franchissement du cours d'eau ont été mis en place. Selon la configuration des parcelles, la sensibilité du cours d'eau et les caractéristiques des exploitations, les aménagements proposés peuvent être des abreuvoirs au fil de l'eau (descente aménagée), des bacs avec prise d'eau sur le ruisseau ou parfois sur des sources lorsqu'il y en a sur les parcelles. Lorsque la traversée du cours d'eau est possible, des passages à gué empierrés sont réalisés. Ils permettent donc le franchissement et l'abreuvement en même temps. Ces aménagements vont de pair avec la pose de clôtures.



L'objectif de ces travaux :

- Nettoyer puis limiter l'accès au cours d'eau aux animaux aux différents endroits aménagés. Avec les clôtures, le piétinement du lit et des berges du ruisseau sera évité, ce qui permettra de maintenir une meilleure qualité de l'eau pour l'abreuvement et le milieu en général.
- Favoriser le développement de la ripisylve (boisements de bord de cours d'eau), afin d'avoir un meilleur maintien des berges via les systèmes racinaires, des protections au vent pour les animaux et d'apporter de l'ombre (limitation du réchauffement des cours d'eau et donc de leur évaporation, amélioration de l'oxygénation). Dans un contexte de réchauffement climatique global, la protection de la ressource en eau est primordiale !

Ces travaux sont réalisés par l'entreprise Vidal, basée à Murat, sont financés par l'Agence de l'Eau Loire Bretagne, la région Auvergne Rhone Alpes, le département du Cantal et le monde associatif de la pêche (AAPPMA, FDAAPPMA et FNPF). L'autofinancement est assuré par Hautes Terres communauté.



QUOI DE NEUF ?

Cap sur les vacances d'été avec l'Accueil de Loisirs de Hautes Terres Communauté !

Après des vacances de printemps réussies, dernière ligne droite pour les équipes de l'accueil de loisirs intercommunal qui s'apprêtent à accueillir, du lundi 8 juillet au mercredi 14 août 2024, plus de 200 enfants âgés de 3 à 12 ans, sur les sites d'Allanche, Massiac et Murat.

Au programme, des activités riches et variées, permettant à la fois de partir à la découverte de l'environnement et des richesses locales, tout en explorant des thématiques propices aux loisirs, à la détente et au bien vivre ensemble.



De nombreux temps forts jalonnent les vacances avec, entre autres, plusieurs sorties sportives organisées à l'occasion du Cantal Tour Sport et pour l'arrivée du Tour de France, au Lioran.

Programmes d'activités disponibles à compter de fin juin. RDV sur notre site internet (Rubrique Enfance-Jeunesse), ou sur simple demande.

Renseignements et inscriptions possibles dès à présent auprès des directeurs de l'Accueil de loisirs.

Tu as entre 16 et 25 ans et l'animation t'intéresse ?

Hautes Terres Communauté peut t'accompagner pour passer ton BAFA !

Parce que les élus de Hautes Terres Communauté ont à cœur d'accompagner les jeunes du territoire tout en proposant aux familles un service d'accueil de loisirs de qualité, une aide financière (*) complémentaire aux aides déjà existantes pour la formation BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur) vient d'être mise en place.

Si tu as entre 16 et 25 ans, que tu habites sur l'une des 35 communes du territoire et que tu as envie de t'engager dans une démarche éducative et citoyenne qui te permettra d'encadrer des enfants et adolescents, dépose ta candidature pour solliciter une aide (*) pouvant te permettre de cumuler jusqu'à 100% du financement de ton BAFA !



Tu es intéressé.e ?

Retrouve toutes les informations nécessaires sur le site www.hautesterres.fr, rubrique Enfance / Jeunesse

(*) Aide forfaitaire attribuée suite à dépôt de dossier de candidature qui sera examiné par un jury.

La collectivité favorise la formation des équipes.

Le travail en collaboration est une réalité quotidienne pour les agents de Hautes Terres communauté : projets avec les communes, les partenaires publics et privés, lien avec les institutions et le monde socio-économique, réponses à des appels à projets, etc... C'est pourquoi les agents se sont engagés dans un cycle de formation pour appréhender tous les outils pour mieux se connaître et interagir mutuellement, accompagnés par HappyPerf.

Transport Scolaire

Les inscriptions au transport scolaire sont possibles à partir du 13 mai jusqu'au 19 juillet. Les modalités restent inchangées et s'effectuent en ligne via la plateforme « Allo la Région vous transporte » de la Région Auvergne-Rhône-Alpes. Les frais d'inscription et d'utilisation du service sont de 120€. Attention, une majoration de 30 euros sera appliquée si les inscriptions se font hors délais ! Pour toutes questions, demande d'informations ou aide relatives à l'inscription et organisation du service de ramassage, vous pouvez appeler le 04 8000 7000 joignable du lundi au samedi de 8h à 19h.

Toutes les informations **sur notre site internet**

Directeur de publication : Didier Achalme

Coordination et rédaction : Hautes Terres Communauté

Crédits photos : Hautes Terres Communauté, Hautes Terres Tourisme.

N°ISSN : 27806982X

Conception : MD DESIGN 15 - Manon Deflisque



Impression : Champagnac
Impression sur papier PEFC

Infos pratiques

Hautes Terres Communauté

☎ 04 71 20 22 62 ✉ contact@hautesterres.fr

Maison France Services

Allanche : 04 71 20 48 43

Massiac : 04 71 23 07 76

Murat : 04 71 20 28 88

Neussargues en Pinatelle : 04 71 23 13 62

Hautes Terres communauté
Terres de Volcan

Pour suivre l'actualité sur le web

www.hautesterres.fr   

PÉDALEZ, PARTAGEZ, *Rayonnez!*

TAD

TRANSPORT À LA DEMANDE



**TAD,
LOCATION VTC,
COVOITURAGE,
AUTO-PARTAGÉ,**

**retrouvez
toutes les infos sur :**

www.hautesterres.fr/territoire-vie-facile/mobilite/

**Je choisis
L'AUTO
PARTAGE**
Pour une heure,
une journée ou plus!

**Rejoignez
la communauté
de covoitureurs
Hautes Terres Covoiturage**



Plus d'infos
Scannez-moi



Hautes Terres communauté
Terres de Volcan

Hautes Terres tourisme
Volcan - Cantal

La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

mov'ICI
avec **La Région**
Auvergne-Rhône-Alpes

CEE Les certificats
D'ÉCONOMIES
D'ÉNERGIE

**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**
Liberté
Égalité
Fraternité

an'ct agence nationale
de la cohésion
des territoires

**FRANCE
RELANCE**

citiz

Conception : Manon Deflisque / MD DESIGN